

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2022

Le 30 Juin 2022, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 24 Juin 2022, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT dans la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel-de-Ville.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, Mme PRECETTI, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme SANSY, Mme SCHLIENGER, Mme VERET, M. LEGRAND, M. NEHME, Mme GENEST, M. AIT-OUARAZ, M. ARJONA, Mme LEON, M. REYNIER, Mme LEMMET, M. VOULDOUKIS, M. DI PALMA, Mme FAURET, M. PEGORIER, Mme ENAME, Mme ZAMBARDJOURI, M. GOULETTE, M. BEN ABDALLAH, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, Mme AUBERT, M. FOYER, M. PASSERON, Mme GALLI, Mme RAFIK, Mme EL MEZOUE, M. BENSABAT, Mme ASCHEHOUG, Mme HUARD, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, Mme CHABOT, Mme DESBOIS, Mme LAJEUNIE, M. HOBEIKA, Mme SALL, Mme GODEFROY.

ETAIENT REPRESENTES : M. HUBERT, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, M. KALONJI, M. PARISIS, Mme REMY-LARGEAU, M. COURDESSES.

M. FOYER est désigné comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- DECISION DE PAIEMENT D'UN AVOCAT - DOSSIER VILLE / ORANGE PIRATAGE – TELEPHONIQUE POUR UN MONTANT DE 1 212 EUROS TTC. (11/03/2022)
- ADOPTION D'UNE CHARTE D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES A PASSER AVEC LA REGION ILE-DE-FRANCE POUR PROPOSER UNE OFFRE DEDIEE AUX ABONNES DU RESEAU DE TRANSPORTS FRANCILIENS FREQUENTANT LE CINEMA LE SELECT. (16/03/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MONSIEUR LOÏC SAULIN D'UN ATELIER PARTAGE AU CARRE D'ANTONY SITUE 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 60 EUROS. (17/03/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MADAME MATHILDE SOUSSI D'UN ATELIER PARTAGE AU CARRE D'ANTONY SITUE 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 60 EUROS. (17/03/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MADAME BARTA BELMAGHNI-DELEZOIDE D'UN ATELIER PARTAGE AU CARRE D'ANTONY SITUE 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 60 EUROS. (17/03/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MADAME CAROLINE BURDINAT-MONTIGNEAUX D'UN ATELIER INDIVIDUEL AU CARRE D'ANTONY SITUE 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 100 EUROS. (17/03/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MADAME ANITA CALISI D'UN ATELIER PARTAGE AU CARRE D'ANTONY SITUE 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 60 EUROS. (17/03/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE ANGLADE D'UN ATELIER INDIVIDUEL AU CARRE D'ANTONY SITUE 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 100 EUROS. (17/03/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MONSIEUR MANUEL ANGOT D'UN ATELIER PARTAGE AU CARRE D'ANTONY SITUE 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 60 EUROS. (17/03/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MADAME MICHIKO CHAPUIS D'UN ATELIER INDIVIDUEL AU CARRE D'ANTONY SITUE 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 100 EUROS. (18/03/2022)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 1^{er} SEPTEMBRE 2017 DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SITUES 2 RUE LUIGI GALVANI AFIN D'ACTER LE CHANGEMENT DE LA RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE ALIXIO MOBILITE DEVENUE DESORMAIS ACCA. (21/03/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC RADICAL PRODUCTION POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DU GROUPE BRUIT A L'ESPACE VASARELY LE 13 MAI 2022 POUR UN MONTANT DE 2 110 EUROS TTC. (22/03/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE L'AUDITORIUM DU CENTRE ANDRE MALRAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « DIONYSOS ». (22/03/2022)
- DECLARATION SANS SUITE POUR CAUSE D'INFRUCTUOSITE DU LOT N°2 « METALLERIE ET SERRURERIE » DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARKING EN INFRASTRUCTURE ZAC JEAN ZAY (APPEL D'OFFRES OUVERT). (22/03/2022)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARKING EN INFRASTRUCTURE ZAC JEAN ZAY (APPEL D'OFFRES OUVERT). (23/03/2022)
 - LOT N° 3 : ETANCHEITE - BARDAGE A LA SOCIETE ETANDEX POUR UN MONTANT DE 649 248, 74 EUROS HT
 - LOT N° 4 : ASCENSEURS A LA SOCIETE NOUVELLE SOCIETE D'ASCENSEURS POUR UN MONTANT DE 59 205 EUROS HT
 - LOT N° 6 : PEINTURE A LA SOCIETE RESITECH POUR UN MONTANT DE 324 523 EUROS HT
 - LOT N° 7 : REVÊTEMENT DE SOLS – FAÏENCES A LA SOCIETE SER SOCIETE D'ENDUITS ET DE RAVALEMENT POUR UN MONTANT DE 28 296 EUROS HT
 - LOT N° 9 : ELECTRICITE CFO / CFA A LA SOCIETE COGINSTALL POUR UN MONTANT DE 486 953, 13 EUROS HT
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS ELECTRONIQUES – (APPEL D'OFFRES OUVERT). (23/03/2022)
 - LOT N° 1 : TELEPHONIE FIXE A LA SOCIETE CELESTE SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 200 000 EUROS HT
 - LOT N° 2 : TELEPHONIE MOBILE A LA SOCIETE BOUYGUES SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 195 000 EUROS HT
 - LOT N° 3 : ACCES INTERNET PRINCIPAL A LA SOCIETE ADISTA SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 30 000 EUROS HT
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC LA CITE DE LA MUSIQUE – PHILHARMONIE DE PARIS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE DEUX SALLES DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2022. (23/03/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU SPECTACLE « FEMME PHOQUE OU HOMME PERDRIX » CONCLU AVEC LA COMPAGNIE LA FAUSTA A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE LE 3 JUIN 2022 POUR UN MONTANT DE 500 EUROS TTC. (12/03/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SCOP ORCHESTRE COLONNE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 25 MARS 2022 POUR UN MONTANT DE 11 300 EUROS TTC. (23/03/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 11 AU MARCHÉ DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY – LOT 3 – BATIMENTS ADMINISTRATIFS, TERTIAIRES, CULTURELS ET SPORTIFS PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC I POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE 8 357 EUROS HT. (24/03/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « COMITE DU VILLAGE IZEMOUCHEN DE FRANCE ». (28/03/2022)
- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA BANQUE DES TERRITOIRES POUR LE COFINANCEMENT D'UN POSTE DE MANAGER DE COMMERCE AU TITRE DU PLAN DE RELANCE. (22/03/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC L'ORCHESTRE NATIONAL D'ILE-DE-FRANCE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 12 AVRIL 2022 POUR UN MONTANT DE 14 770 EUROS TTC. (31/03/2022)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE « LES FLOTS DE LA SEINE - CAMPING L'ILE ADELINE » POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2022 POUR UN MONTANT TOTAL DE 939, 90 EUROS. (31/03/2022)
- DECISION DE NOMINATION ET DE PAIEMENT D'UNE MEDIATRICE - RECOURS DE LA SOCIETE INCITY CONTRE L'ARRETE DE REFUS DE PERMIS DE CONSTRUIRE 5 RUE DES PRES – MEDIATION POUR UN MONTANT DE 864 EUROS TTC. (31/03/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION RENAISSANCE ECOLOGIQUE POUR LA MISE EN PLACE D'ACTIONS DE SENSIBILISATION AUX ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT POUR UN MONTANT DE 8 250 EUROS. (01/04/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC FACE OU PILE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DU GROUPE « IMPARFAIT » A L'ESPACE VASARELY LE 08 AVRIL 2022 POUR UN MONTANT DE 750 EUROS TTC. (05/04/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MONSIEUR JULIEN LALOUS POUR L'ORGANISATION DE 4 ATELIERS NUTRITION POUR LES ENFANTS DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 1 040 EUROS TTC. (06/04/2022)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 AU CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION A PASSER AVEC VICTORIE MUSIC AFIN DE REPORTER LES SPECTACLES DANS LA SEMAINE DU 27 JUIN AU 1er JUILLET 2022. (25/03/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC D-Tr2 POUR L'INTERVENTION D'UN REGISSEUR DANS LE CADRE DU CONCERT DU 24 JUIN 2022 POUR UN MONTANT DE 7 650 EUROS TTC. (06/04/2022)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE SEJOURS JEUNESSE PRINTEMPS - ETE 2022 - 2025 POUR LES JEUNES ANTONIENS DE 6 A 17 ANS – PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE (LOT N° 2, 4 ET 5). (07/04/2022)
 - LOT N° 2 : « SEJOURS BORD DE MER » A L'ASSOCIATION ACTIVITE DECOUVERTE NATURE SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 40 200 EUROS HT
 - LOT N° 4 : « SEJOURS SEMI ITINERANTS EN EUROPE » A L'ASSOCIATION ADVE 24 SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 84 000 EUROS HT
 - LOT N° 5 : « SEJOURS ITINERANTS EN EUROPE » A L'ASSOCIATION REGARDS SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 70 000 EUROS HT
- ACCEPTATION PAR LA COMMUNE DU DON D'UN PIANO DROIT D'ETUDE PAR L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA MUSIQUE D'ANTONY. (11/04/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LES ATELIERS DU CHATEAU SARRAN A PASSER AVEC L'ASSOCIATION « LA GENERALE NORD-EST » POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 874 EUROS. (11/04/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 12 AU MARCHE DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY – LOT 3 – BATIMENTS ADMINISTRATIFS, TERTIAIRES, CULTURELS ET SPORTIFS PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC I POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE 5 474,73 EUROS HT. (12/04/2022)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE SEJOURS JEUNESSE PRINTEMPS - ETE 2022 - 2025 POUR LES JEUNES ANTONIENS DE 6 A 17 ANS – PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE (11/04/2022)
 - LOT N° 3 : « SEJOUR BORD DE MER / SURF » A L'ASSOCIATION LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 40 000 EUROS HT
- CANDIDATURE DE LA VILLE D'ANTONY A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « INVENTAIRES ECOLOGIQUES METROPOLITAINS » LANCE PAR LA METROPOLE DU GRAND PARIS .(13/04/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE « LES FLOTS DE LA SEINE – CAMPING L'ILE ADELINE » POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2022 POUR UN MONTANT TOTAL DE 760, 80 EUROS. (14/04/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE DN FACTORY POUR LA MISE EN PLACE D'UNE FORMATION PORTANT SUR LA CONDUITE DE PROJET ET POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION AUTOUR D'UN LASER RUN INTER LYCEE AU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 9 600 EUROS TTC. (14/04/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL SITUE AU CENTRE ANDRE MALRAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « PIERRE KOHLMANN ». (12/04/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL SITUE A L'ESPACE PAJEAUD AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « MA P'TITE ECHOPPE ». (12/04/2022)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE DEMOLITION D'UN BATIMENT ET RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE MOTRICITE MATERNELLE ET DES POSTES DE POLICE MUNICIPALE ET DE LA DIRECTION DE LA SECURITE SIS 3 BD BROSSOLETTE A L'ENTREPRISE TERIDEAL POUR UN MONTANT DE 2 550 000 EUROS HT (PROCEDURE ADAPTEE). (19/04/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 22 OCTOBRE 2021 AVEC L'ASSOCIATION « COURS DES MARGUERITES » POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE MODIFIER LES JOURS DE MISE A DISPOSITION. (20/04/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE PAJEAUD AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « FRANÇAIS POUR TOUS ». (19/04/2022)
- ADOPTION DE DEUX CONVENTIONS D'OCCUPATION PRECAIRE DE DEUX LOCAUX COMMERCIAUX AU CENTRE COMMERCIAL PAJEAUD 200-210 RUE ADOLPHE PAJEAUD A PASSER AVEC LA SOCIETE GETAWAY FILMS AFIN DE PROCEDER A UN TOURNAGE DE FILM POUR UN MONTANT DE 2 850 EUROS. (25/04/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REFECTION DES OFFICES DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON LOT 2 : PEINTURE, SOLS SOUPLES ET NETTOYAGE - PASSE AVEC LE GROUPEMENT GOBIN ET FILS / MAISONNEUVE POUR UN MONTANT EN MOINS-VALUE DE 4 428, 36 EUROS HT. (26/04/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REFECTION DES OFFICES DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON LOT 3 : FAUX PLAFONDS - PASSE AVEC LA SOCIETE GOBIN ET FILS POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 120, 10 EUROS HT. (26/04/2022)
- DECISION PORTANT MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES DU SERVICE CULTUREL A L'HOTEL DE VILLE PORTANT SUR LE MODE DE RECOUVREMENT DES PRODUITS. (15/04/2022)
- DECLARATION SANS SUITE POUR CAUSE D'INFRUCTUOSITE DU MARCHE DE TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UN PUIT CLIMATIQUE A L'EXTENSION MATERNELLE DU GROUPE SCOLAIRE LA FONTAINE. (03/05/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 2 AU MARCHE D'ORGANISATION DE SEJOURS DE PRINTEMPS ET D'ETE POUR LES JEUNES ANTONIENS LOT N° 3: SEJOUR "LINGUISTIQUE IMMERSION EN ANGLAIS EN FRANCE" AFIN DE DEPLACER LES SEJOURS SUR LE CENTRE VALRANCE. (05/05/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DE LOCAUX SIS 5 AVENUE FRANCOIS ARAGO, AVENUE DES FRERES LUMIERE ET 6 AVENUE MAURICE RAVEL A ANTONY (LOTS 7, 8, 1-7 et 1-8) AVEC LA SOCIETE MOA POUR UN MONTANT ANNUEL DE 6 958, 48 EUROS HT POUR 2022 ET 1 250 EUROS DE CHARGES MENSUELLES. (05/05/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 6 AU MARCHE DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY – LOT 1 - BATIMENTS DE LA PETITE ENFANCE PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC I POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 26 040 EUROS HT. (05/05/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE CASINO BEACH EVENTS POUR L'ANIMATION D'UNE SOIREE CASINO AU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 1 656 EUROS TTC. (05/05/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES ET CHIMIQUES A PASSER AVEC LE LABORATOIRE LIDAL GIE POUR LE CENTRE DE SAMOENS POUR UN MONTANT ANNUEL DE 691, 37 EUROS TTC. (02/05/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE BAUER COMPRESSEURS SAS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE POUR LES COMPRESSEURS DE L'ESPACE PLONGEE POUR UN MONTANT ANNUEL DE 4 132 EUROS HT. (09/05/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATION A PASSER AVEC LA SOCIETE « ONSINSCRIT.COM SAS » POUR LE SERVICE D'INSCRIPTION EN LIGNE DE L'EDITION 2022 DU RAID AVENTURE POUR UN MONTANT DE 1, 10 EUROS PAR INSCRIPTION. (09/05/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SOCIETE APPARTEMENTS FOCH POUR LA LOCATION D'UN HEBERGEMENT POUR L'ACCUEIL DE LA DIRECTRICE DU CINEMA LE SELECT AU FESTIVAL DE CANNES 2022 POUR UN MONTANT DE 2 169 EUROS. (09/05/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC « SMEAG JABLINES » POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2022 POUR UN MONTANT DE 4 440 EUROS. (10/05/2022)
- ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRES (6 ATTRIBUTAIRES) POUR LES TRAVAUX NEUFS DE VOIRIE AUX SOCIETES DUBRAC TP, ESSONNE TP, S.F.R.E., TERE/LA MODERNE, V.T.M.T.P. ET SOTRAVIA (PROCEDURE ADAPTEE) (11/05/2022)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE REAMENAGEMENT DES COURS DE L'ECOLE MATERNELLE DU NOYER DORE ET DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY – (PROCEDURE ADAPTEE). (10/05/2022) :
 - LOT 1 : DEMOLITION, TERRASSEMENT, MAÇONNERIE, VRD A LA SOCIETE SOTRAVIA POUR UN MONTANT DE 214 532 EUROS HT
 - LOT 2 : MOBILIERS, CLÔTURES, FOURNITURE ET POSE DE SOL FLUENT ET DE JEUX AU GROUPEMENT POSE / BOIS LOISIRS CREATIONS POUR UN MONTANT DE 156 862 EUROS HT
 - LOT 3 : ESPACES VERTS A LA SOCIETE PINSON PAYSAGE POUR UN MONTANT DE 63 597, 76 EUROS HT
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « RENDEZ LEUR LE SOURIRE ». (21/05/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE LOCATION – MAINTENANCE DE SOLUTIONS D'IMPRESSION ET SERVICES ASSOCIES – LOT 2: SOLUTIONS D'IMPRESSION PROFESSIONNELLES PASSE AVEC LA SOCIETE CANON FRANCE AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LE RETARD DE LIVRAISON DES MATERIELS. (17/05/2022)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA RECONSTRUCTION DES AVENUES LEON BLUM ET GALLIENI – (APPEL D'OFFRES OUVERT). (18/05/2022) :
 - LOT N° 1 : MAITRISE D'ŒUVRE VOIRIE – RESEAUX DIVERS (VRD) ET ESPACES VERTS AU GROUPEMENT SERVICAD INGENIEURS CONSEILS / LES RONDEAUX POUR UN MONTANT DE 139 050 EUROS HT
 - LOT N° 2 : MAITRISE D'ŒUVRE ECLAIRAGE PUBLIC (EP) AU GROUPEMENT CABINET D'ETUDES MARC MERLIN / ANIXI POUR UN MONTANT DE 17 875 EUROS HT
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE PAPETERIE SCOLAIRE ET MATERIELS DE LOISIRS CREATIFS A DESTINATION DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (APPEL D'OFFRES OUVERT). (18/05/2022) :
 - LOT N°1 : PAPETERIE SCOLAIRE ET FOURNITURES DE BUREAU A LA SOCIETE SAS CENTRALE INTER PROFESSIONNELLE D'ACHAT (C.I.P.A.) SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 435 000 EUROS HT
 - LOT N° 2 : MATERIELS DE LOISIRS CREATIFS A LA SOCIETE SAS CENTRALE INTER PROFESSIONNELLE D'ACHAT (C.I.P.A.) SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 365 000 EUROS HT
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 4 AU MARCHE DE FOURNITURE DE MOBILIER SCOLAIRE ET DE RESTAURATION DES ECOLES, CENTRES DE LOISIRS ET CENTRES DE SEJOURS DE LA VILLE D'ANTONY – LOT N° 1 : MOBILIER SCOLAIRE PASSE AVEC LA SOCIETE MOBISCO AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LA HAUSSE DU COUT DES MATIERES PREMIERES. (18/05/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 AU MARCHE DE FOURNITURE DE MOBILIER SCOLAIRE ET DE RESTAURATION DES ECOLES, CENTRES DE LOISIRS ET CENTRES DE SEJOURS DE LA VILLE D'ANTONY – LOT N° 2 : MOBILIER DE RESTAURATION PASSE AVEC LA SOCIETE MOBISCO AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LA HAUSSE DU COUT DES MATIERES PREMIERES. (19/05/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION SANS CONTREPARTIE FINANCIERE A PASSER AVEC LA SOCIETE « EN VOITURE SIMONE » DANS LE CADRE DU PARTENARIAT D'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE MIS EN PLACE AU 11-ESPACE JEUNES. (19/05/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE EN SEPTEMBRE 2022 DU CENTRE DE KERJOUANNO PASSEE AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE D'ANTONY. (19/05/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE ET D'HEBERGEMENT DU LOGICIEL D'ANALYSE FISCALE ET TERRITORIALE ET DE MISE A JOUR DE LA BASE DE DONNEES AGDE6 A PASSER AVEC LA SOCIETE A6CMO POUR UN MONTANT ANNUEL DE 2 680 EUROS HT. (18/05/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 A L'ACCORD-CADRE RELATIF AU REPERAGE DE L'AMIANTE - LOT N°1 : DIAGNOSTIC AVANT TRAVAUX ET AVANT DEMOLITION PASSE AVEC LA SOCIETE EXPERTAM AFIN D'AJOUTER DES PRESTATIONS AU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES. (31/05/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A L'ACCORD-CADRE RELATIF AU REPERAGE DE L'AMIANTE - LOT N°2 : EXAMEN VISUEL APRES TRAVAUX DE RETRAIT D'AMIANTE ET MESURES D'EMPOUSSIEREMENT PASSE AVEC LA SOCIETE EXPERTAM AFIN D'AJOUTER DES PRESTATIONS AU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES. (31/05/2022)

- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DES PARKINGS DU PERSONNEL ET DU CENTRE-VILLE ET À LA CRÉATION D'UNE RAMPE D'ACCÈS PASSÉ AVEC LE GROUPEMENT OPTIMUM STRUCTURES (MANDATAIRE) / OMC SARL D'ARCHITECTURE / CABINET BLEUSE / GTA GEOMETRES EXPERTS / HERA BUREAU D'ÉTUDES POUR UN MONTANT SUPPLÉMENTAIRE DE 6 900 EUROS HT. (31/05/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT À PASSER AVEC MONSIEUR PASCAL VAN-HOORNE CONFÉRENCIER POUR UNE TABLE RONDE LE 16 JUIN 2022 DESTINÉE AUX PARENTS ANTONIENS « LA PLACE DU PÈRE EN 2022 : L'ACCOMPAGNER POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ FEMME / HOMME » À LA MÉDIATHÈQUE ANNE FONTAINE POUR UN MONTANT DE 1 050 EUROS. (31/05/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION À PASSER AVEC LA SOCIÉTÉ « LES FLOTS DE LA SEINE – CAMPING L'ÎLE ADELIN » POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISÉS PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ÉTÉ 2022 POUR UN MONTANT DE 77, 90 EUROS. (02/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION À PASSER AVEC « L'UNION NORMANDE DES CENTRES MARITIMES ET TOURISTIQUES » POUR L'ACCUEIL D'UN SEJOUR ORGANISÉ PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LA STRUCTURE « NOUVEAU SOUFFLE » EN JUILLET 2022 POUR UN MONTANT DE 4 572, 70 EUROS. (02/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « AUTRE TEMPS-AUTRES DANSES ». (31/05/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « CLUB DE MODELISME TTRCS ». (31/05/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 À LA CONVENTION DU 6 NOVEMBRE 2019 PASSÉE AVEC LA SAS ABLOC AFIN DE MODIFIER LE LOCAL MIS À DISPOSITION. (02/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE POUR LA MISE À DISPOSITION DE MONSIEUR NICOLAS RIOU D'UN GARAGE SIS 23 RUE DES CANARIS POUR UN MONTANT ANNUEL DE 360 EUROS TTC. (02/06/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CÉSSION À PASSER AVEC LA SOCIÉTÉ AUGURI PRODUCTIONS POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DE LOUANE EN DATE DU 24 JUIN 2022 POUR UN MONTANT DE 45 365 EUROS TTC. (31/05/2022)
- DÉCISION DE NOMINATION ET DE PAIEMENT D'UN AVOCAT – CONSULTATION FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE LA MÉDIATION JUDICIAIRE PORTANT SUR LE CONTENTIEUX AUTOLIB' POUR UN MONTANT DE 7 200 EUROS TTC. (02/06/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉFECTION DES OFFICES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON LOT 1 : INSTALLATIONS DE CHANTIER, DÉMOLITION, GROS-ŒUVRE, CLOISONNEMENT, CARRELAGE, FAÏENCE MURALE, MENUISERIES, CHARPENTE, COUVERTURE ET VRD, PASSÉ AVEC LA SOCIÉTÉ BRIAND POUR UN MONTANT EN MOINS – VALUE DE 1 836, 98 EUROS HT. (07/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT À PASSER AVEC L'ASSOCIATION UFOLEP92 POUR L'ORGANISATION AU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY D'UNE SESSION LOISIRS SPORTIFS ÉDUCATIFS À TITRE GRATUIT. (07/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION À PASSER AVEC « SMEAG ÎLE DES LOISIRS DU VAL DE SEINE » POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISÉS PAR LA VILLE POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ÉTÉ 2022 POUR UN MONTANT DE 3 124, 80 EUROS. (08/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION À PASSER AVEC MONSIEUR DIMITRI PARASKEVA PSYCHOLOGUE POUR L'ANIMATION À L'ESPACE VASARELY D'UNE CONFÉRENCE SUR LE CYBER- HARCELEMENT DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 170 EUROS TTC. (09/06/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ D'ORGANISATION MATÉRIELLE ET ÉLECTRIQUE DES FOIRES AUX FROMAGES ET AUX VINS 2021 À 2024 – LOT N° 1 : LOCATION AVEC INSTALLATION, POSE ET DÉPÔSE DE MATÉRIELS ET STANDS ÉVÉNEMENTIELS À PASSER AVEC LA SOCIÉTÉ ÉTABLISSEMENTS RICHARD AFIN DE RAJOUTER DES PRIX AU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES. (09/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION À PASSER AVEC LE CROUS DE VERSAILLES POUR L'ACQUISITION DE MOBILIER POUR UN MONTANT DE 3 770 EUROS TTC. (31/05/2022)
- ADOPTION DE DEUX CONTRATS D'ATTRIBUTION DE DEUX POSTES D'AMARRAGE AU PORT DE KERNERS À ARZON (56640) POUR UN MONTANT TOTAL ANNUEL DE 556,80 EUROS TTC. (10/06/2022)

ORDRE DU JOUR

- ÉLECTION DU QUATORZIÈME ADJOINT –
M. Eric ARJONA élu avec 32 voix

I - URBANISME - AFFAIRES FONCIÈRES –

- DÉBAT PORTANT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD) DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) –
- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE SCHEMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) METROPOLITAIN –
POUR : 41 – CONTRE : 03 – ABSTENTION : 05
- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE RÉVISION PARTIELLE DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT DE GESTION DES EAUX (SAGE) DE LA BIEVRE –
POUR : 44 – ABSTENTION : 05
- ACQUISITION PAR LA VILLE DE LOCAUX APPARTENANT À LA SCPI EFIMMO 1 SITUÉS 114 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE –
POUR : 44 – ABSTENTION : 05

II - RAPPORTS DE MISSION D'INFORMATION

- CLOTURE DE LA MISSION D'INFORMATION ET D'ÉVALUATION RELATIVE AU LOGEMENT SOCIAL ET AU LOGEMENT INTERMÉDIAIRE À ANTONY –

III - FINANCES –

- OCTROI DE LA GARANTIE COMMUNALE À LA COOPÉRATIVE HAUTS-DE-BIEVRE HABITAT POUR DEUX EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS EN VUE DE L'ACQUISITION DE 25 LOGEMENTS SITUÉS ÎLOT D ET DE 36 LOGEMENTS SITUÉS ÎLOT C DANS L'ÉCOQUARTIER JEAN ZAY ET ADOPTION DES CONVENTIONS DE RÉSERVATION CORRESPONDANTES –
POUR : 49
- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT À LA COOPÉRATIVE HAUTS-DE-BIEVRE HABITAT ET ADOPTION DE CONVENTIONS DE RÉSERVATION DE LOGEMENTS –
POUR : 49
- FIXATION DE DIVERS TARIFS MUNICIPAUX NON SOUMIS AU TAUX D'EFFORT –
POUR : 49

IV - TRAVAUX - CONTRATS –

- ADOPTION DU BAREME DE DÉTERMINATION DE LA VALEUR DES ARBRES ET D'ÉVALUATION DES DÉGÂTS CAUSÉS AUX ARBRES –
POUR : 49
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE GESTION ENTRE LA VILLE ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA VALLÉE DE LA BIEVRE (SIAVB) POUR L'ENTRETIEN DU RU DES GODETS À ANTONY –
POUR : 49

V - PERSONNEL –

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS –
POUR : 49

VI - SPORTS –

- REPRISE DES ACTIVITÉS ET DU PERSONNEL DE SPORTS LOISIRS ANTONY PAR LA VILLE :
✓ APPROBATION DU NOUVEAU MODE DE GESTION DES ACTIVITÉS PRÉALABLEMENT PROPOSÉES PAR SPORTS LOISIRS ANTONY
✓ CRÉATION D'EMPLOIS ET RÉMUNÉRATION DES VACATAIRES
✓ FIXATION DES TARIFS DES ACTIVITÉS DU NOUVEAU SERVICE « SPORT POUR TOUS »
POUR : 49

- CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU PONEY CLUB D'ANTONY : ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU CONTRAT DE CONCESSION À PASSER AVEC LA SOCIÉTÉ CLUB ÉQUESTRE D'ANTONY ET MODIFICATION DES TARIFS –
POUR : 49

VII - AFFAIRES DIVERSES –

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES - ADDITIF –
POUR : 44 – ABSTENTION : 05
- ADOPTION DU NOUVEAU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL RÉGULIER DE JEUNES ENFANTS –
POUR : 49
- ADOPTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2022 AVEC LE PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ SYSTEMATIQUE PARIS-REGION –
POUR : 44 – ABSTENTION : 05
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DU DISPOSITIF CAP SUR LE MONDE POUR L'ANNÉE 2022 (1^{er} JURY) –
POUR : 44 – ABSTENTION : 05
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DE L'AVENTURE ET DE LA CRÉATION POUR L'ANNÉE 2022 (2^{ème} JURY) –
POUR : 43 – ABSTENTION : 05 – Ne prend pas part au vote : 01 (Mme AUBERT)
- DENOMINATION DU PASSAGE PIÉTON SITUÉ SOUS LA VOIE DE TGV DANS LE QUARTIER FONTAINE MICHALON –
POUR : 38 – ABSTENTION : 11
- PRISE EN CHARGE DE DÉPENSE PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES RELATIONS D'AMITIÉ AVEC DES VILLES ÉTRANGÈRES –
POUR : 44 – CONTRE : 05
- DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES ORGANISMES SUIVANTS –
 - 1- 1^{ère} (Urbanisme, Aménagement et Travaux), 2^{ème} (Finances et Ressources Humaines), 3^{ème} (Culture, Sports, Animation et Vie Associative), 6^{ème} (Transition Écologique, Environnement et Développement Durable), 7^{ème} (Mobilités) et 9^{ème} (Commerce, Développement Économique et Artisanat) Commissions Municipales,
 - 2- Comité Syndical du Syndicat Mixte de Massy-Antony-Hauts- de-Bievre pour le Chauffage Urbain et le traitement des Résidus ménagers (SIMACUR),
 - 3- Commission chargée des services publics locaux,
 - 4- Commission chargée de l'étude des délégations de Service Public,
 - 5- Conseil d'Écoles,
 - 6- Conseil d'Administration de l'Association du Théâtre Firmin Gémier,
 - 7- Commission de suivi autour des installations du centre de Traitement des déchets de Massy,
- COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA SOUS-COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES –
- APPROBATION DU COMPTE RENDU DES TRAVAUX 2021 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) –
POUR : 44 – ABSTENTION : 05
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SERVICE PUBLIC DÉLÉGUÉ DE LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2021 –
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SERVICE PUBLIC DÉLÉGUÉ POUR LA GESTION DU PONEY-CLUB ET DE LA FERME D'ANTONY POUR L'ANNÉE 2021 –
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SERVICE PUBLIC DÉLÉGUÉ POUR LA GESTION DU FUNÉRAIRIUM POUR L'ANNÉE 2021 –

**Fin de la séance à 01h05
Antony, le 1^{er} Juillet 2022**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**